

URB  
RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LVX

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un chemin privé  
sur la commune de Vernier

Du 31 août 1960

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la nécessité de donner un nom à la voie reliant la route de Vernier au chemin de Poussy;

vu la proposition de l'administration municipale de donner à ce chemin le nom de "chemin de l'Esplanade";

vu le préavis favorable du service des archives, <sup>d'Etat</sup> en date du 23 août 1960;

vu le règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931,

### ARRÊTÉ :

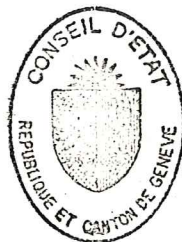
Il est donné le nom de "chemin de l'Esplanade" au chemin privé reliant la route de Vernier au chemin de Poussy.

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

\*\*\*

Communiqué à :

Travaux	8 ex.
Bautier	1 ex.
Archives	1 ex.



Certifié conforme  
Le conseiller d'Etat délégué :

*Orbeaux*